

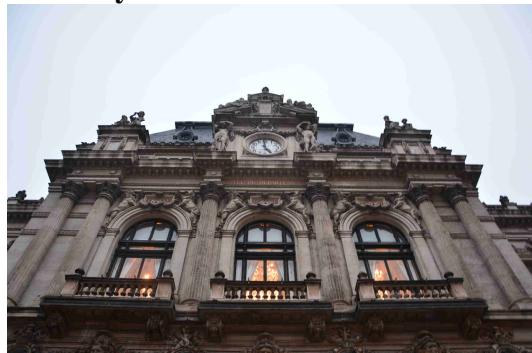
20251014 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2025/10/14/lyon-rassemblement-contre-delaits-traitement-titres-sejour-mercredi/>

À Lyon, un rassemblement contre les délais de traitement des titres de séjour mercredi

Le collectif de soutien aux migrants et réfugiés Lyon 69 et Bouge Ta pref organisent un rassemblement devant la préfecture du Rhône (Lyon 3^e), mercredi 15 octobre. Les organisations protestent contre les délais « extrêmement » longs pour obtenir des titres de séjour.

Rue89Lyon



Le rassemblement se tiendra mercredi 15 octobre, devant la préfecture du Rhône (Lyon 3^e). Photo : PL/Rue89Lyon

« Des personnes se retrouvent subitement en situation irrégulière du fait des lenteurs d'une préfecture sous-dotée. »

Après une première mobilisation en février dernier, contre l'annulation de rendez-vous pour des demandes de titres de séjour, le collectif de soutien aux migrants et réfugiés Lyon 69 et Bouge Ta pref organisent une nouvelle mobilisation. Si les organisations reconnaissent que le renouvellement de titres de séjour « ont été traités plus rapidement, le rattrapage du retard n'est toujours pas advenu alors qu'il avait été annoncé pour mi-mars ».

Un nouveau rassemblement se tiendra donc ce mercredi 15 octobre, à 17 h 30 devant la préfecture du Rhône (Lyon 3^e). Avec, comme mot d'ordre : l'ouverture des guichets de la préfecture.

À lire sur Rue89Lyon

[« Ça détruit ma vie » : à la préfecture du Rhône, les retards s'accumulent pour les titres de séjour](#)
[Droit des étrangers : la préfecture se fait \(encore\) reprendre par le tribunal de Lyon](#)

À Lyon, un rassemblement pour l'ouverture des guichets de la préfecture

Depuis plusieurs années, la préfecture du Rhône est régulièrement blâmée pour son délai de traitement des titres de séjours. En juillet 2025, il fallait [236 jours pour obtenir un premier titre de séjour](#) – 38 jours de plus qu'en décembre 2024 – et 139 jours pour un renouvellement.

La cause de ses délais (entre autres) : le manque de moyens alloués aux services de la préfecture et la dématérialisation des démarches depuis 2020. Dans leur communiqué, les collectifs s'alarment :

« Les conséquences sont terribles : perte d'emploi, des droits à la Sécurité sociale, des prestations sociales, des pensions de retraite. Elles débouchent sur des difficultés à subvenir aux dépenses du quotidien, des retards de paiement des loyers, etc. »

À lire sur Rue89Lyon

- [Dématérialisation des demandes de titres de séjour à Lyon : « Une reconnaissance de la défaillance de l'État »](#)
- [Rendez-vous en préfecture pour les étrangers à Lyon : deux recours contre la dématérialisation](#)
- [Dématérialisation des démarches pour les étrangers à Lyon : la justice donne tort à la préfecture](#)
- [Droit des étrangers : la préfecture se fait \(encore\) reprendre par le tribunal de Lyon](#)

Ce mercredi 15 octobre, les deux collectifs réclament donc « l'ouverture de guichets et des remises de titres de séjour simples et rapides » ainsi que la « délivrance automatique d'un récépissé autorisant son titulaire à travailler pour toutes demandes déposées ». Mais également [l'abrogation de la loi immigration](#), dite « loi Darmanin » – du nom du ministre de l'Intérieur de l'époque -, adoptée en janvier 2024. De même que la [circulaire de l'ex ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau](#), qui restreint les conditions d'obtention des autorisations de séjour.

À lire sur Rue89Lyon

- [Loi immigration : à Lyon, la justice marche dans les pas des préfectures](#)
- [Loi immigration : des magistrats craignent une « dégradation » de la justice à Lyon](#)